



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/43/716  
S/20231  
14 octobre 1988

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-troisième session  
Points 23, 42, 72, 130 et 137  
de l'ordre du jour

LA SITUATION AU KAMPUCHEA  
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET  
DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST  
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION  
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE  
INTERNATIONALE  
PROJET DE CODE DES CRIMES CONTRE LA PAIX  
ET LA SECURITE DE L'HUMANITE  
RAPPORT DU COMITE DES RELATIONS AVEC LE  
PAYS HOTE

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-troisième année

Lettre datée du 14 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par le  
Représentant permanent de la République démocratique populaire lao  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, en annexe, un message en date du 4 octobre 1988, que S. E. M. Hun Sen, Président du Conseil des ministres de la République populaire du Kampuchea, vous a adressé.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 23, 42, 72, 130 et 137 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent.

(Signé) Saly KHAMSY

ANNEXE

Message daté du 4 octobre 1988, adressé au Secrétaire général par le Président du Conseil des ministres et Ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea

A l'occasion de cette quarante-troisième Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, je me permets d'adresser à Votre Excellence, au nom du Gouvernement et du peuple de la République populaire du Kampuchea et en mon nom personnel, nos meilleurs voeux et nos sincères salutations. Je voudrais aussi vous exprimer ici mes hautes appréciations pour l'intérêt que Votre Excellence porte à la question du Kampuchea attesté par les deux récentes visites à Phnom Penh effectuées par votre représentant spécial, S. E. Rafeudine Ahmed. Votre Excellence est certainement bien au courant des efforts déployés par mon gouvernement pour mettre fin aux souffrances non méritées du peuple kampuchéen et pour la réconciliation nationale. Ainsi, avant le débat habituel à la présente session de l'ONU sur la question du Kampuchea auquel la République populaire du Kampuchea n'est pas représentée, je voudrais vous faire part des vues suivantes de mon gouvernement :

1. Comme preuve de notre bonne intention, nous avons déjà effectué d'une façon unilatérale sept retraits partiels des volontaires vietnamiens avec le haut commandement qui représente deux tiers des forces vietnamiennes engagées au Kampuchea. Le reste a été retiré de 30 kilomètres de la frontière Thaïlande-Kampuchea et placé sous le commandement de la République populaire du Kampuchea. Grâce au soutien du peuple kampuchéen de plus de sept millions d'habitants, notre gouvernement assure toujours le contrôle total et efficace sur tout le pays. A présent, l'évolution positive de la situation en Asie du Sud-Est et du problème du Kampuchea a donné lieu à deux rencontres à Paris entre le Prince Sihanouk et moi-même, et à la rencontre informelle de Djakarta (JIM) complétée par les rencontres de New Delhi et de Harare sous les auspices de trois présidents du Mouvement des pays non alignés.

2. L'opinion publique mondiale est maintenant bien avertie et soutient plus activement les initiatives prises et les dialogues déjà engagés par diverses parties concernées en faveur d'une solution pacifique au problème du Kampuchea. La rencontre informelle de Djakarta en juillet dernier a été un événement historique régional où, dans le respect des intérêts vitaux et des droits à l'autodétermination du peuple kampuchéen, les deux questions clefs du problème ont été reconnues inséparables, à savoir :

- Primo, que le retrait de l'armée vietnamienne du Kampuchea se déroule selon un calendrier bien déterminé;

- Secundo, que ce retrait devra être accompagné d'une garantie donnée par les pays concernés selon laquelle les criminels de génocide Khmers rouges polpotistes ne seront pas aidés ni autorisés à revenir au pouvoir au Kampuchea, et ne jouiront plus de sanctuaires en territoire étranger ni de l'envoi de matériel de guerre. La République populaire du Kampuchea, dans sa proposition en sept points, complétée par la proposition en sept points de la République démocratique populaire lao

concernant la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est, a avancé la date de ce retrait à la fin de 1989 ou au plus tard au premier trimestre de 1990 si une solution politique acceptable aura pu être négociée. De toute façon, ce retrait se déroulera comme prévu, que certaines puissances le veuillent ou non. Malgré les tentatives de sabotage par la faction Khmer rouge polpotiste, JIM a réussi à débloquer l'impasse politique, à créer le Groupe de travail qui prépare le terrain pour JIM 2. JIM a été aussi acclamé par la récente Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés.

3. Un autre résultat concret de JIM, la troisième rencontre entre le Prince Sihanouk et moi-même prévue à Paris en novembre prochain, sera un tête-à-tête propice à rapprocher les points divergents et éventuellement à conclure une paix au profit du peuple kampuchéen. Mais cette perspective peut encore être sabotée par les Khmers rouges et par certaines puissances pour qui le règlement pacifique du conflit ne profite pas.

4. Ainsi, Excellence, nous pensons que l'ONU, selon l'esprit de la Charte, a le devoir de promouvoir les initiatives et les démarches déjà entamées ci-dessus mentionnées et de prévenir toutes tentatives de sabotage. D'autre part, nous sommes d'avis que l'ONU pourra jouer un rôle plus positif en réglant le problème du siège du Kampuchea d'une façon juste. Cette ridicule fiction de pseudo-gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, un paravent commode pour les Khmers rouges polpotistes maintenus à l'ONU sans conviction, ne fait qu'endiguer le processus de négociations en cours et la réconciliation nationale au Kampuchea et empêcher l'ONU de jouer son rôle dans la solution au problème du Kampuchea. Elle ne tient plus debout et ne trompe plus personne. L'Assemblée générale de l'ONU aura à se prononcer sur des résolutions erronées et trompeuses sur le Kampuchea qui ont empoisonné l'Assemblée générale pendant une décennie. On se rend compte maintenant que l'obstacle principal à la paix au Kampuchea et en Asie du Sud-Est n'est autre que les Khmers rouges de Pol Pot et leurs patrons immédiats. Le peuple kampuchéen, victime du régime de génocide, puis victime d'un complot ourdi par certaines puissances régionales, laisse à l'Assemblée générale de l'ONU le soin de régler en toute quiétude le problème de son rapport avec les criminels de génocide qui n'attendent que d'être traduits devant un tribunal international. Nous espérons que Votre Excellence usera de vos bons offices pour aider à rendre justice au peuple kampuchéen.

Je vous saurais gré, Excellence, de bien vouloir faire circuler le texte comme document officiel de la présente session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Le Président du Conseil des ministres et  
Ministre des affaires étrangères de la  
République populaire du Kampuchea,

(Signé) HUN SEN

-----